

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

19 novembre 2025

N° E25000079 /78

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire

CODE : type n°1

Vu enregistrée le 12 novembre 2025, la lettre par laquelle la commune de Villiers-Saint-Frédéric demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Modification n°5 du PLU de la commune de Villiers-Saint-Frédéric ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Mme Sylvie BOUCHER RANCIEN est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Mme Géraldine LEROUX est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de Villiers-Saint-Frédéric, à Mme Sylvie BOUCHER RANCIEN et à Mme Géraldine LEROUX.

Fait à Versailles, le 19 novembre 2025

La présidente du tribunal,


J. GRAND d'ESNON

